

## Démarchage au nom de la Ville d'Alençon

### Mise en garde

Une société, qui se déclare mandatée par la Ville d'Alençon, démarché actuellement les commerces et entreprises pour leur proposer une insertion dans un plan de ville.

Aussi, nous souhaitons préciser que la Ville d'Alençon n'a fait appel à aucun prestataire.

Si vous êtes démarché, nous vous invitons à contacter le 17 ou le service Tranquillité publique au 02 33 80 87 80.